

Rodif CA

C. F. E.

C.E.R.A.

Société Anonyme au capital de 250.000 F.  
Siège social : 149, rue Saint Honoré - 75001 - PARIS

RCS PARIS B 353 091 879

T<sup>m</sup> de COMMERCE de PARIS  
N° dépôt

27 AVR. 1993

22831

9035494

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION**

**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 MARS 1993**

L'an mil neuf cent quatre vingt treize,  
Et le Vendredi vingt six Mars  
A dix huit heures

Les Administrateurs de la Société "C.E.R.A." se sont réunis au siège social de la Société d'un commun accord.

**Sont présents et ont signé le Registre de Présence :**

- Monsieur Gérard PAULIN, Administrateur,
- Monsieur Robert MARION, Administrateur,
- Monsieur Pascal BROUTTIER, Administrateur,
- Monsieur Francis LACROIX est absent excusé.

La présidence de la réunion est assurée par Monsieur Robert MARION, en qualité de doyen d'âge.

Plus de la moitié des Administrateurs étant présents, Monsieur le Président déclare que le Conseil d'Administration peut valablement délibérer conformément aux dispositions de l'article 100 de la Loi du 24 Juillet 1966 sur les Sociétés Commerciales.

PM  
↑  
4  
FR

1950  
1951  
1952  
1953  
1954  
1955  
1956  
1957  
1958  
1959  
1960

**Monsieur Guillaume CAZELLES assure la fonction de Secrétaire de séance.**

**Puis Monsieur le Président rappelle les différents points qui sont à l'ordre du jour de la présente réunion, savoir :**

### **ORDRE DU JOUR**

**- Nomination d'un Administrateur délégué :**

**Monsieur Robert MARION prend la parole, et évoque l'état de santé du Président de la société, Monsieur Francis LACROIX.**

**Il propose afin d'assurer la continuité des activités de la Société de nommer, en la personne de Monsieur Pascal BROUTTIER, un Administrateur délégué.**

**Monsieur le Président déclare la discussion ouverte. Après un échange de vues approfondi sur la question et personne ne demandant plus la parole, il met aux voix la résolution suivante :**

### **RESOLUTION UNIQUE**

**Le Conseil d'Administration, décide de nommer en qualité d'Administrateur délégué dans les fonctions de Président et ce pour la durée de l'indisponibilité de Monsieur Francis LACROIX, sans pouvoir en tout état de cause dépasser la date de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, Monsieur Pascal BROUTTIER demeurant à La Lézardière 27140 - Bazincourt sur Epte, né à Compiègne le 18 Novembre 1953.**

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

**Monsieur Pascal BROUTTIER déclare accepter cette fonction et exprime le souhait, partagé par les autres Administrateurs présents, que ses fonctions prennent fin le plus tôt possible, dès retour de Monsieur Francis LACROIX.**

**L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à dix neuf heures.**

**De tout ce que dessus, il a été dressé le présent Procès-Verbal, qui a été signé après lecture, par les personnes présentes.**

**Robert MARION**

**Gérard PAULIN**

**Pascal BROUTTIER**

**Guillaume CAZELLES**

*Bm pour acceptation des fonctions  
d'administrateur délégué*

